

Ne pas perdre sa vie à la gagner.....

■ Même à La Poste, la souffrance au travail existe ■ Depuis de nombreux mois SUD PTT alerte la direction sur les dégradations des conditions de travail dans notre entreprise ■ La Poste refuse de mesurer pleinement les dégâts causés par ces restructurations.

Cette semaine, un collègue de Seine Maritime s'est suicidé mettant en cause par courrier, selon la presse, l'acharnement de sa hiérarchie. Ce n'est malheureusement pas le premier. Les cas de suicide se multiplient (en 2008 en Vendée, plus récemment dans la Meuse), de même que les tentatives (3 à Marseille, une dans l'Orne, une à Blois, une en Saône et Loire...).

La Poste, sous prétexte d'en faire une entreprise plus rentable, intensifie les pressions sur le personnel : organisation de travail, pressions commerciale, objectifs inadmissibles, mobilités forcées. Cela occasionne une augmentation de la souffrance au travail. La Poste ne veut y voir qu'une influence de la vie personnelle. Elle se voile la face. Pourtant les assistantes sociales et les médecins de prévention le pointent depuis longtemps. Ils sont confrontés quotidiennement aux dépressions, arrêts maladie et l'augmentation de prise de médicaments.

La situation devient alarmante. Ce qui s'est passé à France Telecom ne doit pas se produire à La Poste.

■ Nous demandons que des mesures concrètes soient prises et pas des mesurette de façade. Ne rien faire nous rendrait complices de tous les prochains drames à La Poste.

■ Nous demandons que ces suicides ainsi que les tentatives soient reconnus comme des accidents de travail, La Poste ne doit pas se dédouaner de ses responsabilités.

■ Nous demandons l'arrêt des réorganisations et la convocation sans délai d'un CNHSCT sur leur impact sur la santé des agents.

Le 4 mars 2010



FÉDÉRATION des activités postales
et de télécommunications

25/27 Rue des envierges
tel 01 44 62 12 00 : fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>